

Image not found or type unknown



Mention adoption plnière sur extrait acte de naissance

Par **nguyen**, le **27/11/2008** à **22:35**

Bonjour,
Pouvez-vous m'indiquer si la mention "adoption plnière" est obligatoire sur un extrait intégral d'acte de naissancern
si cette mention n'est pas obligatoire, comment peut-on l'effacer?
merci de votre réponse
Mme Nguyen